

LA VISION SANS LA PROFONDEUR

L'objet de cette présentation est l'analyse de ce que j'appellerai les *expériences réduites*. Une expérience réduite est une expérience visuelle où pour ainsi dire la profondeur est mise entre parenthèses. Lorsque je regarde une pièce de monnaie qui n'est ni face à moi ni de profil et que je juge qu'elle apparaît elliptique, ou encore lorsque je regarde un arbre au loin en plaçant mon pouce dans ma ligne de mire et que je juge que l'arbre apparaît plus petit que mon pouce, je suis le porteur d'expériences réduites. Les expériences réduites ne sont pas des expériences illusoires. Elles sont le fruit d'un effort volontaire, et personne ne se berne lui-même lorsqu'il en est le porteur.

Ces expériences, bien que marginales, ont eu beaucoup de succès chez les philosophes et psychologues de la perception : analysées selon une des approches phénoménalistes que je décrirai tout à l'heure, elles ont été par beaucoup (et sont encore par certains) considérées comme épistémiquement premières. Mon objectif est de proposer une analyse réaliste de ces expériences, après avoir présenté les deux types de positions non-réalistes qui ont jusqu'à présent dominé le débat sur la question : le phénoménalisme et les théories du contenu.

Le phénoménalisme

La position que je qualifie de phénoménaliste soutient qu'une expérience réduite dont le contenu¹ peut être décrit par un énoncé

1. Le sens du mot « contenu » n'a ici aucun poids philosophique.

du type « x_1, x_2, \dots, x_N apparaissent entretenir la relation P » – où P est une propriété à N porteurs² – est un épisode de perception portant sur la relation P instanciée³.

Un phénoménaliste soutient par exemple qu'une expérience réduite dont le contenu peut être décrit par « l'arbre apparaît plus petit que mon pouce » est un épisode de perception qui porte sur la propriété binaire d'être plus petit que. Ou encore qu'une expérience réduite dont le contenu peut être décrit par « la pièce de monnaie apparaît elliptique » est un épisode de perception qui porte sur la propriété monadique d'être elliptique.

Le phénoménalisme est à ma connaissance la position largement dominante au sujet des expériences réduites avant l'avènement des théories du contenu. On peut trouver des formulations claires de la position phénoménaliste chez G. E. Moore⁴ et C. D. Broad⁵. En outre, la plupart de ceux qui admettent l'existence de particuliers bidimensionnels peuplant un espace visuel bidimensionnel – et ils sont nombreux dans l'histoire de la philosophie – sont phénoménalistes.

Un phénoménaliste postule obligatoirement l'existence d'entités non-objectives (« apparences », *sense-data*, etc.). En effet, si en regardant une pièce de monnaie, je suis le sujet d'une expérience réduite qui me fait juger que cette pièce apparaît elliptique, et s'il n'y a aucun autre particulier objectif visible à ce moment, alors il n'y a rien d'elliptique dans le monde public dont la perception pourrait être mon expérience réduite. Le même genre d'argument peut être formulé pour tout type d'expériences réduites.

Le phénoménalisme appartient à une classe de positions plus vaste, que j'appellerai « phénoménalisme généralisé ». Le phénoménalisme généralisé soutient qu'une expérience réduite dont le contenu

-
2. Dans le cas où $N=1$, il faut substituer « avoir » à « entretenir » et « propriété monadique » à « relation » pour obtenir quelque chose de conforme au vocabulaire usuel.
 3. Certains ne pensent pas que les propriétés soient perceptibles *stricto sensu*, mais par exemple que notre accès visuel aux propriétés consiste en la perception de faits (voir que P) ; d'autres pensent que nous percevons certaines propriétés, mais que ces propriétés perçues sont des propriétés particulières (abstract particulars ou tropes). On pourra comprendre comme on le désire l'expression « épisode de perception portant sur la relation P » : peu importe pour la discussion qui suit quelle position concernant notre accès aux propriétés est adoptée.
 4. G. E. Moore, « Some judgements of perception », *Proceedings of the Aristotelian Society*, 19, 1918-1919, p. 1-29.
 5. C. D. Broad, *Scientific Thought*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1923, p. 239.

peut être décrit par un énoncé du type « x_1, x_2, \dots, x_N apparaissent entretenir la relation P » – où P est une propriété à N porteurs – est un épisode de perception portant sur une relation à N porteurs instanciée (pas nécessairement P elle-même).

Un cas de position phénoménaliste généralisée qui n'est pas phénoménaliste au sens restreint affirmerait par exemple que l'expérience réduite d'une pièce apparaissant elliptique est un épisode de perception d'une propriété apparente monadique de la pièce de monnaie (une qualité seconde que l'on pourrait nommer « apparaît-elliptique »).

Ce que j'ai dit tout à l'heure du phénoménalisme restreint est vrai aussi du phénoménalisme généralisé : il postule obligatoirement l'existence d'entités non-objectives. Considérons une situation où seulement trois petites billes non alignées sont visibles par un observateur. Supposons en outre que les trois billes lui apparaissent alignées. S'il se déplace de manière appropriée, alors les trois billes ne lui apparaîtront plus alignées, mais, disons, en triangle équilatéral. Un phénoménaliste décrira ce changement d'expérience réduite comme un changement au niveau des propriétés perçues. En particulier, selon lui, avant le déplacement, il y avait une propriété ternaire perçue P instanciée par trois particuliers perçus, et après le déplacement, il y a une propriété ternaire perçue Q instanciée par trois particuliers perçus. Puisqu'il n'y a dans l'environnement de l'observateur que trois particuliers objectifs visibles (les trois billes), si l'on suppose qu'avant et après le changement les particuliers perçus sont objectifs, alors il faut que ce soient les trois billes. Maintenant, si l'observateur s'est déplacé de manière à ne pas interagir avec les billes, les billes n'ont subi aucun changement de propriété objective ternaire ; plus précisément, il n'existe pas deux relations ternaires F et G *incompatibles* telles que (i) avant le déplacement, les trois billes entretenaient F, et (ii) après, elles entretiennent G. Or, un phénoménaliste doit affirmer que les propriétés P et Q sont incompatibles. En effet, sinon il admettrait qu'il est possible que trois objets apparaissent en même temps alignés et formant un triangle équilatéral. En conclusion, si les seuls particuliers perçus au cours de cette histoire sont objectifs, alors les propriétés P et Q ne le sont pas. Un phénoménaliste doit donc forcément postuler des entités non-objectives : soit des particuliers non-objectifs qui portent les changements de propriétés consécutifs aux déplacements du sujet, soit des propriétés non-objectives qui changent avec ces mêmes déplacements.

Il est possible de mener la critique du phénoménalisme généralisé sur divers plans, mais je m'en tiendrai seulement à lui reprocher sa gourmandise ontologique. Postuler l'existence d'entités est un vice épistémique, d'autant plus répréhensible que les entités postulées ne sont pas objectives.

Les théories du contenu

La deuxième classe de positions que je voulais mentionner est celle des théories du contenu.

Les théoriciens du contenu admettent, comme d'ailleurs n'importe qui, que ce qui fait qu'une expérience réduite a tel contenu et pas tel autre (par exemple que ce soit l'expérience réduite d'une pièce apparaissant elliptique et pas d'une pièce apparaissant circulaire) c'est que les particuliers qui sont perçus dans cette expérience ont certaines propriétés spatiales (par exemple celle d'être un disque) et certaines relations spatiales avec le sujet qui perçoit (par exemple ne se trouver ni de face ni de profil relativement au sujet). Ces propriétés déterminantes des particuliers perçus, ce sont certaines propriétés de ce que les psychologues de la perception appellent les *angles visuels*⁶ déterminés par ces particuliers (leur forme, leur magnitude, leurs relations topologiques, etc.). Les expériences réduites d'un particulier objectif apparaissant elliptique sont celles où l'angle visuel déterminé par un particulier vu est elliptique. Les expériences réduites d'un particulier apparaissant plus petit qu'un autre sont celles où l'angle visuel déterminé par un particulier vu est plus petit que l'angle déterminé par un autre particulier vu. Et ainsi de suite.

6. Tout le monde a une notion de ce qu'est un angle plan. Dans un plan, l'angle plan entre un point et une figure peut être défini comme la plus petite région du plan (1) déterminée par deux demi-droites qui émanent du point et (2) qui contient la figure. La notion d'angle solide est la généralisation à un espace tridimensionnel de la notion d'angle plan. L'angle solide entre un point et un objet est la plus petite région de l'espace (1) déterminée par une surface constituée de droites qui émanent du point et (2) qui contient l'objet. L'*angle visuel* entre l'œil d'un observateur et un particulier étendu qu'il voit est l'angle solide déterminé par l'œil et le particulier en question. Par exemple, l'angle visuel d'une bulle de savon sphérique relativement à un observateur qui voit cette bulle est la région de l'espace intérieure au cône dont le sommet est l'œil de l'observateur, qui contient la bulle et qui lui est tangent partout.

Une particularité commune des théories du contenu est qu'elles soutiennent que les propriétés des angles visuels de particuliers objectifs perçus qui déterminent une expérience réduite (i) déterminent (causent, produisent, etc.) un contenu d'épisode visuel, ou une manière dont les particuliers en question apparaissent, (ii) mais ne sont pas perçus.

Un premier représentant des théories du contenu est Roderick Chisholm⁷. Le point de Chisholm, c'est qu'être le porteur d'une expérience réduite, c'est être dans un certain état monadique du même type qu'être triste. Selon Chisholm en particulier, être le porteur d'une expérience réduite dont le contenu peut être décrit par « cette pièce de monnaie apparaît elliptique », c'est « sentir de manière elliptique par rapport à la pièce (*to sense elliptically with respect to the coin*) ».

Un autre représentant des théories du contenu est Christopher Peacocke⁸. Peacocke distingue dans chaque expérience perceptuelle deux types de propriétés : les propriétés représentationnelles et les propriétés sensationnelles. Pour Peacocke, les propriétés des angles visuels déterminés par les particuliers étendus que l'on voit déterminent des propriétés sensationnelles de l'expérience, pas représentationnelles. Puisque pour Peacocke, les propriétés perçues déterminent toujours des propriétés représentationnelles d'expérience, il suit que selon lui les propriétés des angles visuels ne sont pas perçues. Si j'ai bien compris Peacocke, ce qui différencie selon lui une expérience réduite d'une expérience normale, c'est qu'une expérience réduite est dépourvue de propriétés représentationnelles. Dans une situation donnée, lorsque je passe de l'attitude perceptuelle normale à l'attitude réduite, mes deux expériences ont les mêmes propriétés sensationnelles, mais la première, contrairement à la seconde, possède des propriétés représentationnelles.

Une critique que l'on peut faire *prima facie* à l'encontre des théories du contenu (en tout cas des deux que j'ai mentionnées) est qu'elles n'offrent pas de perspective naturelle pour expliquer le fait que l'on peut passer *a volo* dans un sens comme dans l'autre d'une expérience normale à une expérience réduite (sans que rien d'autre ne change). Chez Chisholm, un tel passage se résume à un

7. R. Chisholm, *Perceiving : A Philosophical Study*, Ithaca – Londres, Cornell University Press, 1957, chap. 8.

8. C. Peacocke, *Sense and Content*, Oxford, Clarendon Press, 1983, chap. 1.

changement d'état, comme par exemple à la transition d'un état de tristesse à un état de gaité. Chez Peacocke, le passage consiste simplement en la disparition de propriétés représentationnelles. Je ne dis pas que Chisholm et Peacocke ne pourraient pas donner une explication satisfaisante du fait, mais seulement que, telles quelles, leurs positions n'incluent pas ou ne suggèrent pas naturellement une telle explication. Je reviendrai plus tard sur les théories du contenu, pour montrer que les raisons qui ont motivé leur introduction ne sont pas de bonnes raisons.

Le réalisme

La position réaliste n'a été à ma connaissance adoptée que par le psychologue de la perception Irvin Rock⁹, sous une forme à peu près identique à celle que je vais décrire. Selon le réalisme, (1) lorsqu'un observateur voit des particuliers étendus – qu'il soit dans l'attitude réduite ou pas – il voit en même temps les angles visuels que déterminent ces particuliers, ainsi que certaines de leurs propriétés (leur forme, leur magnitude, leurs relations topologiques, etc.), et (2) une expérience réduite est une expérience perceptuelle au cours de laquelle l'observateur porte son attention sur certaines des propriétés des angles visuels des particuliers étendus qu'il voit¹⁰. Par exemple lorsque je vois la maison du voisin à travers la fenêtre, je perçois selon le réaliste la propriété topologique qu'a l'angle visuel de la fenêtre d'envelopper celui de la maison du voisin. Et si de plus je me plonge dans l'attitude de réduction et que je juge que le cadre de la fenêtre apparaît envelopper la maison, je suis d'après la position réaliste en train de fixer mon attention sur cette propriété topologique des angles visuels.

Le réalisme et le phénoménalisme ont en commun la thèse selon laquelle ce qui fait qu'un observateur est le sujet d'une expérience réduite, c'est qu'il fixe son attention sur des propriétés perçues de

9. I. Rock, « In Defense of Unconscious Inference », in *Stability and Constancy in Visual Perception*, W. Epstein (éd.), New York, Wiley, 1977.

10. La position réaliste que je présente doit soutenir que ce qui est perçu n'est pas forcément fixé par l'attention. C'est une thèse à la mode, mais qui n'est pas essentielle pour le propos de cette présentation : on pourrait adopter une forme de réalisme qui rejette cette thèse sans que l'essentiel de ce qui va suivre s'en trouve altéré.

particuliers perçus. Ce qui différencie principalement ces deux positions, c'est un point ontologique : pour le réalisme, les *percepta* en jeu dans les expériences réduites sont exclusivement des particuliers *et* propriétés *objectives*, alors que pour le phénoménalisme, ils incluent des particuliers *ou* des propriétés *non-objectives*.

Il y a un autre point de contraste ontologique entre réalisme et phénoménalisme. Pour un phénoménaliste, comme on l'a vu, une expérience réduite dont le contenu peut être décrit par un énoncé du type « x_1, x_2, \dots, x_N apparaissent entretenir la relation P » – où P est une propriété à N porteurs – est un épisode de perception portant sur une relation à N porteurs instanciée. Pour le réaliste, une expérience réduite du même type est un épisode de perception portant sur une relation à $N + 1$ porteurs instanciée, le porteur « supplémentaire » étant le sujet lui-même (ou plus précisément son œil). Pour clarifier ce point, reconsidérons le cas d'un observateur à qui une pièce de monnaie apparaît elliptique. Selon l'analyse phénoménaliste, ce sujet est en train de percevoir une propriété *monadique* (la propriété d'être elliptique portée par l'apparence de la pièce de monnaie, ou la propriété d'apparaître-elliptique portée par la pièce de monnaie elle-même – pour reprendre les deux positions phénoménalistes qui ont été décrites). Selon l'analyse réaliste au contraire, le sujet perçoit une propriété *relationnelle* entre la pièce et son œil, à savoir la propriété qu'a l'angle visuel de *la pièce* relativement à *l'œil du sujet* d'être elliptique. Ce point de discordance entre les deux positions implique que l'argument qui montrait que le phénoménalisme est condamné à postuler l'existence d'entités non-objectives n'atteint pas le réalisme.

La position réaliste et les théories du contenu ont ceci de commun qu'elles ne font appel à aucun particulier et aucune propriété non-objectifs perçus pour rendre compte des expériences réduites. Seulement, elles sont en désaccord sur le type d'accès visuel qu'a un observateur aux propriétés objectives qui déterminent ses expériences réduites (les propriétés des angles visuels). Pour le réaliste, contrairement au théoricien du contenu, ces propriétés sont perçues : elles déterminent seulement un contenu visuel ou une manière d'apparaître.

Contrairement aux théories du contenu examinées, le réalisme propose une explication simple et naturelle de la différence entre expérience réduite et expérience normale. Ce qui différencie ces deux types d'expériences, c'est *ce* sur quoi porte l'attention de l'observateur :

dans le cas des expériences normales, l'attention porte sur les propriétés perçues dont les porteurs sont exclusivement des particuliers perçus (par exemple leurs formes, leurs relations topologiques), alors que dans le cas des expériences réduites, l'attention se fixe sur certaines propriétés des angles visuels déterminés par ces particuliers.

La fin de ce paragraphe a pour objet de défendre le réalisme contre les théories du contenu (en montrant que l'introduction des théories du contenu se base sur de mauvais motifs) et contre les deux objections les plus évidentes *prima facie* (dont l'une a été la raison que Peacocke a invoquée pour sa position).

(1) Chisholm refuse la transition de « x apparaît elliptique » à « il y a quelque chose d'elliptique », et a introduit sa théorie adverbiale spécialement de manière à éviter le phénoménalisme restreint. Mais si éviter le phénoménalisme restreint est le seul argument en faveur de la théorie adverbiale, il me paraît faible. Le réalisme aussi permet d'éviter le phénoménalisme restreint. On sait que la stratégie phénoménaliste revendique un champ d'application plus large que celui des expériences réduites, un champ qui inclut les expériences d'effets consécutifs, illusoire, hallucinatoires, etc : la position phénoménaliste qui a été décrite est censée traiter tous ces cas ensemble. La théorie adverbiale de Chisholm est également censée traiter tous ces cas : elle n'a pas été conçue spécifiquement pour éviter le phénoménalisme à propos des expériences réduites seulement. Or, comme je l'ai indiqué dans l'introduction, les expériences réduites ne sont pas des expériences illusoire, et il n'y a donc *prima facie* aucune raison de proposer une théorie qui rende compte en même temps à la fois des expériences réduites et des expériences illusoire.

(2) Peacocke, quant à lui, justifie sa position non pas contre le phénoménalisme restreint, mais contre le réalisme. Il reproche à Rock le fait que les angles visuels et leurs propriétés ne sont pas le genre de choses qu'un observateur banal perçoit. L'argument de Peacocke repose sur deux prémisses : (a) pour qu'une propriété objective détermine des propriétés représentationnelles d'une expérience, *i.e.* soit perçue, il faut que le sujet de cette expérience maîtrise des concepts qui expriment cette propriété, et (b) un observateur banal ne maîtrise pas le concept d'angle visuel et les concepts géométriques connexes. On ne peut pas nier la seconde prémisse de cet argument. Pour soutenir le réalisme, il faut donc nier la première.

Rejeter la thèse selon laquelle percevoir une propriété F implique maîtriser au moins un concept qui exprime F, c'est – pour reprendre une expression de Dretske¹¹ – soutenir que la propriété F est perceptible de manière non-épistémique. L'idée d'un partisan de l'existence d'épisodes de perception non-épistémiques est qu'il ne faut pas confondre ce qui est perçu et la manière dont un sujet est capable de décrire ce qu'il perçoit. Un objet, une propriété peuvent être perceptibles alors que la seule manière de les décrire adéquatement présuppose un arrière-plan théorique que personne ne connaît encore. On ne doit pas par exemple objecter à un physicaliste concernant les couleurs qu'une description physicaliste adéquate des couleurs est forcément empreinte de théorie. La thèse réaliste que j'ai présentée est solidaire de celle selon laquelle les propriétés des angles visuels sont perceptibles de manière non-épistémique : la thèse réaliste dit seulement que les expériences réduites sont des épisodes de perception au cours desquels l'attention de l'observateur se dirige vers certaines propriétés des angles visuels qu'il voit, *pas* que le porteur d'une expérience réduite doit être capable de décrire ce qu'il perçoit en termes d'angles visuels¹².

(3) La thèse réaliste soutient en particulier que l'on perçoit les angles visuels ainsi que certaines de leurs propriétés ; c'est ce qu'elle contient de plus bizarre, et que l'intuition a sans doute le plus de mal à digérer. Même si l'on accepte l'idée que certains particuliers et certaines propriétés sont perceptibles de manière non-épistémique, il est possible que l'on refuse néanmoins d'admettre que les angles visuels et leurs propriétés en font partie. On dira peut-être que les angles visuels ne sont pas le genre de choses que l'on peut voir, parce que ce sont des régions de l'espace dont les frontières

-
11. Cf. F. Dretske, *Seeing and Knowing*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1969. Incidemment, pour Dretske seuls les particuliers et les événements sont perceptibles de manière non-épistémique, la perception des propriétés est épistémique. On peut trouver l'idée que les (certaines) propriétés appartiennent à la classe des *perceptibilia* par exemple chez K. Mulligan, « Perception, Particulars and Predicates », in D. Fiset (éd.), *Consciousness and Intentionality. The Western Ontario Series in the Philosophy of Science*, Dordrecht, Kluwer Publishers, 1998, p. 237-282. Les propriétés en question doivent sans doute être comprises comme particuliers abstraits (*tropes*) pour que la position soit tenable, ce qui ne me gêne pas ici.
12. On remarquera que si dans ma discussion du phénoménalisme, la distinction entre perception épistémique et perception non-épistémique n'était pas pertinente, il n'en est plus de même ici.

ne sont pas visuellement différenciées : les angles solides ne sont pas par exemple comme les faisceaux lumineux colorés coniques produits dans les boîtes de nuit.

Cette remarque est pertinente ; explicitons-la un peu. L'objection s'appuie sur le critère de Dretske pour la perception des particuliers, appliquée aux régions. Selon Dretske, un particulier X est vu par un sujet S si et seulement si X est visuellement différencié pour S¹³. Le cas typique de différenciation visuelle est celui où les frontières externes visibles (au sens de : non cachées par autre chose) du particulier X sont chromatiquement hétérogènes avec l'arrière-plan. L'objection contre le réalisme, non seulement s'appuie sur le critère de Dretske, mais en plus me semble adopter une notion de différenciation visuelle identique à celle décrite dans le cas typique que je viens de mentionner.

Je suis prêt à adopter le critère de Dretske, mais pas la notion de différenciation visuelle en question : elle est à mon avis trop forte. Je suis d'accord sur le fait que par exemple une partie d'un mur de couleur uniforme n'est pas visuellement différencié, et donc qu'on ne peut pas voir cette partie du mur. De même dans la plupart des cas pour une région d'espace chromatiquement homogène avec celle qui l'englobe. Mais considérons par exemple la région contenue dans un bol. Il me semble qu'en certaines circonstances elle est visuellement différenciée (même si ce n'est pas avec une très grande précision) alors que sa frontière supérieure ne présente pas nécessairement de discontinuités chromatiques avec le reste de l'environnement. Que l'on pense encore aux phénomènes de contour apparent : la région intérieure à un tel contour est visuellement différenciée alors que de fait ce contour n'existe pas ou existe seulement très partiellement.

Une position correcte concernant la différenciation visuelle d'une région (linéaire, plane, volumineuse) doit à mon avis contenir au moins le principe suivant : si un observateur S est capable de reconnaître visuellement si un particulier se trouve ou ne se trouve pas dans une région, alors cette région est visuellement différenciée pour S¹⁴. Or précisément, un observateur est capable de reconnaître si un

13. Dretske, *op. cit.*, chap. 2, § 2.

14. Les critères permettant de déterminer si S est capable de reconnaître visuellement si un particulier se trouve ou ne se trouve pas dans une région peuvent porter sur les jugements de S (S peut-il, avec un degré de précision acceptable,

particulier A qu'il voit est ou n'est pas dans l'angle visuel déterminé par un autre particulier B qu'il voit : regardez votre écran de télévision depuis votre fauteuil et essayez de déplacer votre index droit à hauteur d'yeux jusqu'au moment où il trouve complètement entre vous et l'écran ; si vous réussissez, c'est que l'angle visuel déterminé par l'écran est visuellement différencié pour vous. Un angle visuel déterminé par un objet dont la frontière extérieure visible est chromatiquement différente de son arrière-plan me paraît être parfaitement différencié visuellement : ce qui différencie cette région de l'espace environnant étant précisément la frontière visible de l'objet en question.

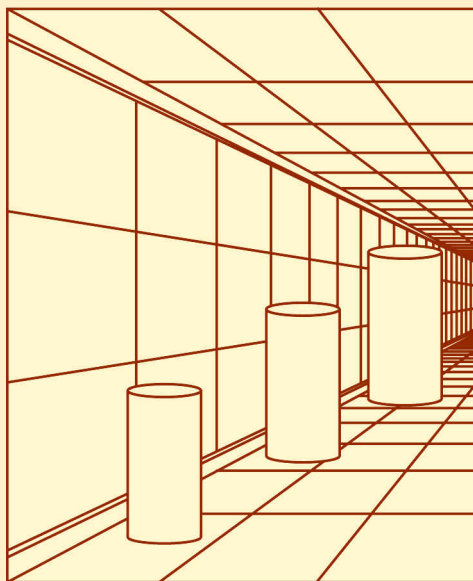
Fabrice CORREIA

Université de Genève

nous dire si oui ou non un particulier se trouve dans la région) ou plus généralement sur le comportement de S (S peut-il, avec un degré de précision acceptable, manifester des comportements de deux types distincts selon qu'un particulier se trouve dans la région ou ne s'y trouve pas).

Cahiers de Philosophie
de l'Université de Caen

Philosophie analytique



1997-1998 N° 31-32

Presses Universitaires de Caen